

INSTRUCTION DU SOIR

JÉSUS-CHRIST ET LES PRÊTRES

(CONFORMES FIERI IMAGINIS FILII SUI)

*Quos præcivit et prædestinavit
conformes fieri imaginis Filii sui.*

(Rom. VIII, 29.)

MESSIEURS ET VÉNÉRÉS CONFRÈRES,

Nous avons essayé, ce matin, de nous ressouvenir ensemble et de nous rendre compte du sacerdoce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sacerdoce qui réalise dans une perfection absolue et définitive toutes les préfigurations antémessianiques du culte religieux chez les Juifs ; sacerdoce qui est immanent en Jésus Dieu-homme ; qui date pour lui de la première étincelle de son existence terrestre, de la première rencontre de la nature humaine avec la personne et la nature divine ; qui fait partie intégrante de son être, bien loin qu'il l'ait ultérieurement reçu au cours de sa vie comme une qualité surajoutée ; sacer-

doce qui, sans rien perdre de son unité et de son identité, s'est produit d'abord sous une forme visible et tangible de la crèche à la croix, continue de se produire à travers les siècles sous la forme sacramentelle de l'Eucharistie, se produit au ciel et se produira l'éternité tout entière sous une forme nouvelle, où les vestiges de l'immolation du Calvaire, bien que transfigurés, sont et seront le témoignage infini de la Rédemption.

Ce que Jésus-Christ, médiateur unique, rédempteur absolu, souverain prêtre, a conquis au prix de sa vie et de sa mort, ç'a été le salut du monde : *Deus erat in Christo mundum reconcilians sibi*¹ ; ç'a été pour les âmes, pour chaque âme en particulier, la vie supérieure et surnaturelle commencée par la grâce, consommée par la gloire : *Veni ut vitam habeant et abundantius habeant*².

Cette application de ses mérites rédempteurs, Jésus-Christ l'a faite de son vivant à quelques-uns de ceux qui l'entouraient, en des circonstances précises dont l'Évangile garde la mémoire. Il a remis leurs péchés, par exemple, à Zachée, à la Samaritaine, à Madeleine. Il les a remis de telle sorte, avec une telle autorité, avec une netteté de déclaration tellement significative, que ces pauvres créatures n'ont pu douter un instant du pardon obtenu.

Mais le Christ une fois disparu du milieu des hommes, après sa Résurrection et son Ascension

¹ II Corinth. v, 19. — ² Joan. x, 10.

glorieuse, qu'allait-il se passer ? L'application de ses mérites, source de la grâce, prémices de la gloire, se ferait-elle désormais par une communication cachée et mystérieuse dont il se réserverait le secret ? Sans doute ce mode d'application, à la rigueur, eût été possible. Sans doute même, tout en instituant un mode différent, extérieur, sensible, visible, il ne s'est pas interdit d'agir quand et comment il lui plaît sur les âmes, directement et sans manifestation officielle de son action. Mais enfin ce que nous croyons et ce que nous savons, s'est qu'il a créé au sein de la famille humaine, pour lui être secourable jusqu'à la dernière heure de son pèlerinage, une survivance authentique de l'application des fruits de sa rédemption, comme il a créé une survivance authentique et infaillible de sa doctrine. Ni sa vérité ni sa grâce n'ont été, ainsi que le prétend l'hérésie, confinées dans le seul à seul de relations insaisissables entre les âmes et lui. La vérité évangélique, fleur et fruit de la Révélation, est garantie par le magistère infaillible du souverain pontife, successeur de Pierre. La grâce et les dons de résurrection et de vie surnaturelle qu'elle confère sont garantis par les sacrements.

Nous dirons tout à l'heure quelque chose de l'idée générale qu'il faut se faire des sacrements. Pour le moment, et afin de marquer tout de suite avec précision ce qui sera l'objet de notre entretien, je vous rappelle, messieurs et vénérés confrères, que, par un sacrement spécial, un des

sept sacrements auxquels le concile de Trente nous commande de croire *de fide*, le sacrement de l'Ordre, nous sommes prêtres, c'est-à-dire des êtres investis par Jésus-Christ lui-même de la dignité suréminente de partager son propre sacerdoce, de le représenter lui personnellement au milieu de nos frères, de parler et d'agir en son nom dans la plénitude d'une délégation officielle, de travailler à la diffusion de sa vérité, de coopérer à l'expansion de sa grâce : *Pro Christo... legatione fungimur*¹.

Or, messieurs, et c'est là ce que nous nous efforcerons de bien comprendre, dans le sacrement de l'Ordre, qui fait ainsi de nous d'autres Christ, il y a, de par l'efficacité même du sacrement, quelque chose qui est en nous, sans nous : le don de Dieu, qui, nous prenant à l'état de baptisés et de simples chrétiens, nous élève au sacerdoce. Ce n'est pas nous qui nous octroyons ce don incomparable, par aucun mérite ni aucun titre préexistant. Il est dans notre destinée l'apport spontané et gratuit de notre Père des cieux et de son divin Fils Jésus. Il vaut de soi et par soi, indépendamment de nous. Mais, dans la manière de l'accueillir, de le comprendre, de le faire valoir ou de le négliger, d'en faciliter la fécondité ou de l'entraver, il y a notre part aussi, et une très grande part.

Conformes fieri imaginis Filii sui. Par le sacre-

¹ II Corinth. v, 20.

ment, *ex parte Dei*, nous réalisons cette ressemblance glorieuse, nous sommes prêtres à l'image du Christ et en union avec le Christ. C'est plus qu'une ressemblance, c'est une identification. Mais, *ex parte nostri*, que faut-il penser et dire ? Entre ce que nous pourrions être et ce que nous sommes au point de vue de la culture intelligente et généreuse de notre vocation, ne devons-nous pas constater trop souvent un écart aussi accentué que douloureux ?

I

Revenons, pour y insister quelques instants, sur l'idée et la notion dogmatique des sacrements en général. Ce que nous aurons à rappeler du sacrement de l'Ordre en particulier, se présentera mieux à notre esprit et sera plus facile à saisir.

Je ne vous citerai pas ici les auteurs, ni même le concile de Trente. Je résumerai simplement la doctrine. C'est une belle théologie, très élevée, très philosophique, très accommodée aux exigences mêmes de la raison, que la théologie théorique et pratique des sacrements. En voici le fond : Notre-Seigneur Jésus-Christ, Dieu-homme, — c'est toujours à l'Incarnation qu'il faut revenir, — mettait incessamment dans sa

vie théandrique la nature humaine au service du Verbe. Toutes les fois qu'il agissait comme Dieu, il se servait, pour produire son action divine et la rendre sensible, de la nature humaine comme d'un instrument. Par exemple, quand il remettait les péchés, ce qui manifestement était œuvre et puissance de Dieu, il disait : *Remittuntur peccata tua*. Quand il guérissait un malade, le paralytique, ou ressuscitait un mort, Lazare, il témoignait de son opération intérieure par une affirmation extérieure faite de paroles ordinaires que chacun pouvait entendre et comprendre : *Tolle grabatum tuum, et ambula; Lazare, veni foras*. En d'autres termes, c'était à l'aide de ressources et de procédés visibles, tangibles, dont les hommes usent habituellement, qu'il exerçait sa maîtrise de Dieu. La nature humaine en lui voilait la divinité, se tenait à la disposition de la divinité, était le sacrement de la divinité.

Eh bien ! quand il a dû sortir de ce monde, pour continuer tout à la fois et d'agir en Dieu et de rendre certaine et sensible son action divine, il a créé dans les sacrements comme une prolongation et une extension de son humanité sainte. Il a conféré à un certain nombre de signes extérieurs déterminés, choisis par lui, la dignité de lui servir d'instruments et d'abriter sous leurs humbles dehors toute la réalité de son intervention et de son action. L'eau, le pain, le vin, le chrême, l'huile, quelques brèves pa-

roles, tout ce qu'il y a de plus usuel, de plus vulgaire, il en a fait le véhicule autorisé et authentique de sa pensée, de sa volonté et de sa grâce. Cela à tel point que non seulement on peut, mais on doit croire qu'une relation directe et vivante s'établit entre lui le Christ invisible et nous, pour notre sanctification, autant de fois qu'un sacrement est validement administré et que les dispositions à le bien recevoir sont suffisantes. A l'aide du signe visible, comme à l'aide d'un supplément de son humanité, répétons-le, c'est lui qui nous atteint, nous guérit de nos péchés, nous rétablit, nous fortifie dans les conditions où, revêtus de ses mérites, nous sommes agréables à Dieu, nous sommes en état de grâce.

Cette efficacité commune à tous les sacrements se double d'efficacités spéciales adaptées aux besoins spéciaux de notre âme en telle ou telle occurrence particulière, pour l'accomplissement des devoirs de telle ou telle vocation.

Oui, depuis vingt siècles, Jésus-Christ continue d'exercer ainsi dans son Église cette action merveilleuse de tous les jours, de toutes les heures, sur tous ceux qui, croyant à sa parole, s'y prêtent avec une humble et confiante docilité.

Le Baptême, c'est lui, penché sur le petit enfant dont le parrain et la marraine interprètent le désir, penché de plus près, avec plus de tendresse que le père et la mère, que les proches

et les amis, pour le délivrer de la contagion héréditaire du péché des origines, pour le rendre participant du bienfait de sa rédemption sainte, pour ensemer son âme des dispositions à croire, des aptitudes à la vertu, qui plus tard feront de lui un chrétien ici-bas, un élu au ciel.

La Confirmation, c'est lui, réalisant pour chacun de nous au seuil de la vie de raison, de liberté et de responsabilité, sa promesse faite aux premiers disciples et aux apôtres : « Je vous enverrai l'Esprit; et il soulignera pour vous tout ce que je vous ai dit : *suggeret omnia quaecumque dixero vobis*¹. Il vous aidera à comprendre mes enseignements, à suivre mes exemples. Il vous transformera comme vos aînés du cénacle de Jérusalem. »

La Pénitence, c'est lui, inexorablement sévère et dur contre le péché, ineffablement miséricordieux pour le pécheur. Ce qu'a opéré le Baptême sur la déchéance originelle, la Pénitence, baptême nouveau, baptême laborieux, comme parlent les docteurs de l'Église, l'opère autant de fois que l'exigent la misère et la fragilité humaine, sur les péchés actuels. La Pénitence, c'est lui, répétant sa douce parole : *Venite, qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos*²; et cette autre plus douce et plus décisive encore : *remittuntur peccata tua*³.

L'Extrême-Onction, c'est lui, debout auprès

¹ Joan. xiv, 26. — ² Matth. xi, 28. — ³ Matth. ix, 2.

de la couche de souffrance et d'agonie que des larmes entourent, apportant au malade près de franchir le mystérieux passage du temps à l'éternité les lumières, les assurances, les consolations, les générosités dont il a besoin. Lui qui a su mourir vient aider à mourir.

Le Mariage, c'est lui qui, dans l'instant même où l'époux et l'épouse échangent le hardi serment d'une union faite de fidélité inviolable, de respect mutuel et d'amour, vient jeter sur de si belles dispositions, mais si fragiles, le ciment de sa grâce, l'abondance et la force de ses bénédictions.

L'Eucharistie, c'est lui ! A genoux, à deux genoux devant l'hostie consacrée ; c'est lui ! C'est lui, perpétuant en des conditions nouvelles la réalité de son immolation sur la croix ; c'est lui, continuant d'exercer son sacerdoce en ce qu'il a de plus relevé et de plus essentiel pour la gloire de Dieu et le salut des hommes ; c'est lui qui, pour nous unir à soi, non plus d'une union seulement morale comme dans les autres sacrements, mais d'une union substantielle et vivante, se fait notre nourriture, *panis vivus et vitalis*.

Et enfin l'Ordre, c'est lui. Vous sentiez bien, messieurs et vénérés confrères, dans cette énumération à laquelle je viens de m'abandonner, que j'en voulais venir, que j'avais hâte d'en venir à vous parler du sacrement de l'Ordre, puisque c'est là, ce soir, le principal sujet de notre entretien. Donc, entre les sept sacrements

de la Loi nouvelle, à l'institution divine desquels nous devons croire, il en est un que les autres présupposent en quelque sorte, qui leur sert de point d'appui et leur est indispensable, le baptême excepté, pour leur mise en œuvre, qui, prenant un simple chrétien dans sa condition de baptisé, l'élève à la dignité suréminente d'auxiliaire direct du Christ. Ce que Jésus-Christ a fait de son vivant, lorsqu'il a procédé sur la montagne à l'élection et à la consécration du premier groupe apostolique, *duodecim elegit quos et apostolos nominavit* ; ce qu'il a fait lorsqu'il a octroyé aux apôtres la puissance, le droit et le devoir de remettre en son nom les péchés, *quorum remiseritis peccata, remittuntur eis* ; ce qu'il a fait, lorsqu'à la dernière cène, après avoir créé l'Eucharistie, il a délégué aux douze qui célébraient la Pâque avec lui le pouvoir de le créer à leur tour, en mettant sur leurs lèvres d'hommes les paroles de Dieu qu'il venait de prononcer... oui, tout cela, et d'autres merveilles encore, ce même Jésus-Christ continue de le faire par le sacrement de l'Ordre.

Depuis nos aînés de la première heure jusqu'à nous, jusqu'à nos successeurs les plus lointains, le prêtre est un être que Jésus-Christ s'approprie tout entier, avec toutes ses facultés et toutes ses puissances, tout ce qu'il est et tout ce qu'il a, pour se servir de lui comme d'un instrument dans la perpétuité de son œuvre. Il se l'unit, il le pénètre de telle façon, d'un tel enva-

hissement de grâce, que nul plus que lui n'a le droit de dire comme saint Paul : *Vivo, jam non ego, vivit autem in me Christus*¹. Le Prêtre est le sacrement vivant du Christ.

Ce n'est pas qu'entre Jésus-Christ et le prêtre il ne subsiste des différences capitales qu'il serait faux et en quelque sorte injurieux de méconnaître. Il ne faut rien exagérer même sous couleur de foi plus vive et de piété plus tendre, et dans un si grave sujet la plus scrupuleuse exactitude s'impose.

On a dit, — je l'ai entendu dire pour mon compte, — que le prêtre était comme le voile des espèces eucharistiques, qui sur l'autel abritent la présence substantielle de Jésus. Cela est faux. Le prêtre ne cesse pas d'être ce qu'il est, un homme, une personne humaine, une nature humaine, tandis que le pain dans la transsubstantiation cesse d'être du pain, le vin cesse d'être du vin. La compénétration du prêtre par le Christ dans le sacrement de l'Ordre ne va pas jusqu'à détruire la réalité propre de son être.

On a dit que le prêtre, « autre Christ » dans ses fonctions augustes, dans l'exercice de son ministère sacré, était ce que l'homme en Jésus avait été pour le Verbe. Cela est faux. L'union hypostatique de la nature humaine en Jésus avec la personne et la nature divine reste absolument unique et incommunicable. En dehors de l'Homme-

¹ Galat. II, 20.

Dieu, elle ne peut pas se produire. C'est d'une union morale, la plus élevée, la plus profonde, la plus intime, la plus vivante, mais enfin d'une union morale qu'il s'agit pour le prêtre avec Jésus-Christ, comme pour n'importe quelle créature que la foi et la grâce déifient.

On a dit que le prêtre, produisant des actes d'une efficacité divine, quand il remet les péchés par exemple, surtout quand il consacre à la messe le pain et le vin au corps et au sang du Sauveur, participait à la divinité même du Christ. Cela est faux. Le prêtre ne devient pas, ne peut pas devenir le Verbe. Il reste ce qu'il est : un homme. Ce n'est pas une distance, c'est un abîme, c'est l'infini, qui le sépare de la majesté irréductible de la seconde personne de la sainte Trinité. Jésus ne lui communique pas sa nature de Verbe, mais lui attribue quelque chose de sa puissance divine, comme s'il lui attribuait le pouvoir de guérir les malades ou de ressusciter les morts, lequel dépasse toute faculté créée et vient nécessairement de Dieu.

Enfin on a dit que puisqu'il n'y a qu'un seul sacerdoce, celui de Jésus-Christ, rien ne distinguait la prêtrise de ce sacerdoce unique et souverain. Il faut s'entendre. Oui, notre sacerdoce et le sacerdoce de Jésus-Christ sont identiques, en ce sens que c'est par le nôtre que Jésus-Christ continue d'exercer le sien. Mais tandis qu'en Jésus le sacerdoce a été le fait et le fruit nécessaire de sa vie théandrique, le sacerdoce

pour nous est une qualité acquise, distincte et indépendante de notre nature d'homme, surajoutée à notre être primitif. Nous devenons prêtres parce que le choix gratuit de Dieu nous appelle à cet incomparable honneur; nous le devenons à un moment marqué de notre existence, par un sacrement spécial; le jour de notre ordination, nous sommes rendus participants de la prêtrise suprême et immanente du Christ, mais rien de préalable en nous ne comportait et n'exigeait cette inappréciable dignité¹.

¹ Qu'on nous permette de reproduire ici *in extenso* le texte où Thomassin expose le plus expressément cette doctrine :

... *Ipsium Christi nomen, sacerdotium sonat. Christus enim ab unguine dicitur, quo delibutus in sacerdotium est. Ergo ut ab ortu primo Christus est, ita ab ortu sacerdos est. Enimvero ut Christi nomen non adventitium ipsi est, non adjectivum, aut perfunctorium, sed substantivum et hypostaticum, ita sacerdotium non velut honoris et dignitatis accessio ei obligit, sed tanquam substantiva proprietas et personæ germen singulare. Cæteris enim hominibus, naturæ jam personæque suæ integritatem assecutis, superfunditur in vicem ascitiæ dignitatis, oleum quo sacerdotes et Christi efficiuntur, at Christo Domino oleum istud ipsa divinitas Verbi est, substantia ejus est, persona ipsius ipsissima est. Eo enim oleo Christus est, eo sacerdos est. Minus mirum ergo si cæteris postea accedat sacerdotalis apex, ut pote accersitus et cumulate jam eorum substantiæ superadditus : at Christus, nec vel puncto temporis ullo est quin sacerdos sit, quum eodem unguine substantiali atque hypostatico et Christus et sacerdos sit. Ita elucidatur amplius locus scripturæ relatus ex Paulo, hinc a Patre Christum sacerdotio vestitum fuisse. Quum dixit ei Pater : Filius meus es tu, Ego hodie genui te. Hæc enim dixit ei tunc Pater quum oleum divinitatis humanitati infudit, id est, quum Verbum semen carni impli-*

Ces explications données, ces éliminations faites au profit de la précision dogmatique, de tout ce qui serait une exagération de la doctrine, il reste que, par le sacrement de l'Ordre, à partir du sous-diaconat très probablement, certainement à partir du diaconat et du presbytérat, un simple chrétien entre en possession du sacerdoce même de Jésus-Christ; qu'au lieu d'en bénéficier seulement comme les autres fidèles, il l'exerce, et qu'ainsi il se trouve constitué dans un état de dignité et de supériorité surnaturelle qui fait de lui, à tout jamais, un être à part. Dans la hiérarchie ascendante des créatures vers Dieu, le prêtre occupe un degré où rien ne permet d'atteindre, rien, pas même les plus grands mérites, pas même la plus haute sainteté. Beaucoup d'humbles chrétiens sont plus agréables à Dieu que beaucoup de prêtres, se sanctifient mieux que les prêtres, par une correspondance plus généreuse à la grâce, méritent plus de gloire pour le ciel. Il n'en demeure pas moins que le prêtre, de par sa qualité de prêtre, de par le sacrement de l'Ordre, le prêtre comme tel, le prêtre en soi, quitte à rendre un compte redoutable du don reçu, les dépasse et les domine de toute l'excellence même de ce don.

Dans la chapelle du grand séminaire, dans le chœur de la vieille cathédrale, l'évêque en qui

cuit, quum Christum Deum hominem genuit, quum Christum illum id est unctum et sacerdotem constituit. (De Incarnatione, lib. X, cap. VIII, num. 6.)

le sacrement de l'Ordre a été porté à sa plénitude, et qui tient de cette plénitude consommée le pouvoir de transmettre le sacerdoce, l'évêque préside aux cérémonies d'une ordination solennelle. Les jeunes lévites sont là; ceux qui débutent dans la cléricature et vont être tonsurés en témoignage de leur renoncement au monde; ceux qui, déjà plus avancés dans leur marche vers le sanctuaire, doivent être investis des fonctions que la primitive Église confiait à quelques-uns des ministres du saint lieu; ceux qui, franchissant les dernières limites laissées à leur liberté, s'engageront par le sous-diaconat aux austérités d'une vie de sacrifice d'où seront exclues les joies de la famille et les perspectives d'un avenir humain; ceux qui, presque au seuil du sacerdoce, obtiendront par le diaconat le pouvoir et le droit d'approcher de très près le tabernacle et l'autel; enfin ceux qui dans quelques moments seront prêtres.

Tous, à divers titres, recueillis et émus, se prêtent aux rites sacrés qui se succèdent; mais, entre tous, les futurs prêtres sont beaux et édifians à voir.

Vêtus de leur aube blanche, symbole de la pureté de leur vie conservée ou reconquise, enveloppés de je ne sais quelle majesté dont ils ne se doutent même pas, les yeux baissés, les mains jointes, en attendant qu'on les appelle à leur tour, ils réfléchissent, ils prient. Tout le passé de leur existence, qui devait aboutir à cette

heure incomparable, s'éveille et s'anime pour eux. Ils se souviennent, peut-être à travers de douces larmes, des lointains préludes, des pressentiments qui datent de l'enfance, de leur chère vocation. Leur histoire d'âme se présente à leur pensée et à leur cœur jusqu'en ses moindres détails. Était-ce le jour de leur première communion, parmi les lumières et les fleurs et les cantiques de l'humble église de village ou de l'église resplendissante de la cité ou de la chapelle du petit séminaire, qu'ils ont entendu le Maître adoré leur adresser tout bas le *sequere me* qui fit les Apôtres? Pour un bon nombre d'entre eux, probablement oui. Ils se rappellent qu'à partir du moment où la voix intérieure eut parlé, un peu plus tôt, un peu plus tard, ils ont entrevu le sacerdoce, qu'ils l'ont désiré, qu'ils l'ont aimé. Tandis qu'autour d'eux leurs jeunes condisciples rêvaient de carrières et de situations humaines, eux rêvaient d'Eucharistie. Les années ont succédé aux années; la réflexion, la prière, les conseils des directeurs ont mûri les impressions du jeune âge. Le jour est venu où ils se sont décidés à entrer au grand séminaire pour s'acheminer vers les saints Ordres. Il y a de cela quatre ans, cinq ans. Et les voilà au terme de cette longue préparation, qui de halte en halte les a conduits à la prêtrise. Dans la reconnaissance attendrie que leur inspire cette vision du passé et de toutes les grâces accumulées qui lui ont permis d'éclorre, un cantique de